

Vacances

*Javier Álvarez-Ossorio
Supérieur Général*

INFO SSCC Frères No 104 – 5 juillet 2016



Pedro Pablo et Javier, deux frères SSCC du Chili,
en vacances

On me demande d'écrire quelque chose sur les vacances. On me demande cela, parce que, parfois, cela provoque des désagréments et de la tension entre les frères. Je me souviens avoir assisté à des discussions, parfois enflammées, où l'on échange des questions comme celles-ci : J'ai le « droit » d'avoir des vacances oui ou non ? Pendant combien de temps ? Que puis-je faire durant mes vacances ? Combien puis-je dépenser ? Pourquoi certains dépensent plus que d'autres, ou voyagent plus que d'autres, ou disparaissent de la communauté plus de temps que d'autres ?...

Que peut-on dire des vacances d'un religieux ? Nous n'avons pas de règles générales sur cette question. Les Constitutions parlent souvent « de travail » et « d'activités », mais jamais ne mentionnent les « vacances ». Lorsqu'elles se réfèrent à la « détente », elles le font dans le contexte de la communauté locale, qui doit offrir des espaces de détente pour chaque frère (article 47,3) et rechercher des moments de détente communautaire (statuts 11,1).

Ainsi donc, parler des vacances est avant tout un exercice de « sens commun religieux », c'est-à-dire, de cette sagesse pratique qui, en tenant compte des valeurs nucléaires de notre consécration religieuse, arrive à organiser harmonieusement la vie concrète des frères.

Les communautés locales et les provinces feraient bien de parler de cette question, pour arriver à établir une sorte de règles qui servent de référence pour tous, pour éviter l'anxiété, les tensions et les abus.

Pour ma part, je me limiterai à décrire deux manières de comprendre les vacances, à partir de ce que j'observe dans la Congrégation, et à donner quelques orientations de base.

Détente après le travail

Un premier sens des "vacances" est celui d'un temps où l'on cesse de réaliser son travail habituel.

Dans notre cas, les frères travaillant dans l'enseignement ou en paroisse, ou qui sont salariés dans un autre organisme, peuvent généralement prendre deux, trois ou quatre semaines de vacances par an, habituellement selon le calendrier scolaire. Ceux qui sont engagés dans les services internes de la communauté (formateurs, supérieurs, administration, etc.) ont un calendrier de travail moins délimité, mais ils peuvent normalement se permettre aussi un temps de déconnexion de leurs tâches habituelles.

Ce temps de repos par rapport à l'activité principale est bénéfique, tant pour nous-mêmes que pour les personnes que nous servons.

En arrêtant notre travail habituel, nous ouvrons un espace nous permettant de faire des choses intéressantes que nous ne pouvons pas faire le reste de l'année, et consacrer du temps à ce qui rafraîchit l'âme et le corps. Les vacances sont ainsi l'occasion pour se rencontrer entre amis et familiers, pour lire tranquillement, pour prier sans montre, pour être en contact avec la nature, pour le sport, pour dormir davantage, pour une activité de service différent, pour une retraite ou une session d'étude, pour visiter d'autres communautés de la Congrégation, pour faire une escapade avec d'autres frères, etc.

Durant combien de temps puis-je suspendre mon travail ? Cela dépendra de chaque circonstance concrète. Soyons attentifs à ne pas exagérer ni dépasser le temps de vacances des gens qui travaillent autour de nous.

Il est tout à fait normal d'avoir quelques jours de repos, mais nous pouvons aussi accepter de réduire nos vacances (ou même de les suspendre), si les frères ou la mission l'exigent. Notre relation avec la communauté n'est pas dans le style de celle d'un employé qui réclame ses droits à un patron, mais celle d'une fraternité où les frères s'organisent pour mieux servir.

Absence hors de la communauté

Une autre manière de comprendre les vacances est de passer un temps hors de la communauté. Dans beaucoup de cas, cela coïncide avec le sens décrit précédemment : lorsque je me repose de mon travail, je m'en vais hors de la communauté. Mais pas nécessairement ; en effet, il y a des frères qui se reposent de leur travail tout en restant dans leur maison religieuse ou en allant dans une autre communauté de la Congrégation. La communauté locale est notre foyer, notre famille immédiate, et pas seulement un logement que j'occupe pour raison de travail.

Quitter, durant quelques jours, notre communauté locale peut être bénéfique également, tant pour nous-mêmes que pour les frères qui vivent avec nous.

En ce sens, il y a des pratiques très différentes dans la Congrégation. Pour beaucoup de frères, le temps hors de la communauté est consacré principalement à être avec la famille de sang : on revient à son lieu d'origine, on prend soin de ses parents âgés (s'ils sont encore vivants), on visite ses frères et sœurs, neveux et nièces, cousins... D'autres adoptent un modèle de vacances de style « touristique » ; seuls ou avec des amis, ils s'en vont pour connaître de nouveaux lieux. Certains ont des amis ayant de grands moyens économiques et qui leur paient des voyages coûteux. D'autres se contentent de moyens plus simples.

Ceux qui vivent en terre étrangère, dans des zones traditionnellement appelées « de mission », passent une partie de leurs vacances en activités d'animation missionnaire, en visitant des paroisses, collèges, communautés chrétiennes et maisons de la Congrégation.

Les temps en dehors de la communauté varient aussi selon les circonstances. Ceux qui vivent dans leur propre pays, ont l'habitude d'aller en vacances chaque année. Parmi les frères qui vivent à l'étranger, certains reviennent en vacances chez eux tous les ans, d'autres tous les deux ans, d'autres tous les trois ans.

Critères ?

Comme je l'ai dit plus haut, les circonstances sont tellement différentes selon les lieux, qu'il vaut mieux que les critères pour les vacances soient établis au niveau des communautés locales ou des provinces.

Je vous invite seulement à prendre en compte trois orientations :

- Organise tes vacances en dialogue avec ta communauté. Les vacances ne sont

pas un temps hors du regard des autres. Cherche avec tes frères des critères et des manières d'organiser tes vacances. Sois flexible et généreux au moment de les fixer. Et, au retour, racontez les uns aux autres comment cela s'est passé durant les vacances ; vous aurez ainsi un agréable moment de dialogue entre frères qui vous aidera à mieux vous connaître et mieux vous apprécier.

- Durant les vacances, fais quelque chose qui en vaille la peine. Que ce que tu fais durant tes vacances soit comme un souffle qui gonfle tes voiles dans le sens que tu veux donner à ta vie.
- Pour mesurer le temps et l'argent dont tu auras besoin pour tes vacances, n'oublie pas qu'un « *style de vie pauvre et solidaire avec les pauvres est un facteur décisif de vitalité pour toute notre vie religieuse* » (Constitutions 30, 1). N'accepte pas un style de vacances qui soit choquant face aux possibilités des gens simples. En cela, comme en tant d'autres choses, soyons attentifs à ne pas mondaniser nos habitudes. N'agissons pas comme si nous étions de riches insouciants, ou comme des personnes « *qui se préoccupent avec obsession de leur temps personnel* » (Evangelii Gaudium 81).

Les mois de juillet et août sont des temps de vacances habituellement dans les sociétés du Nord du monde et également dans certaines du Sud. À tous les frères qui vont prendre leurs vacances durant cette période, je leur souhaite un excellent temps de repos.

